

**Approbation d'une dépense imprévisible et urgente de CHF 24'518.40
concernant la remise en état du terrain synthétique du Guintzet**

(n° 8)

1. Préambule

Dans la nuit du 20 au 21 septembre 2020, des pluies torrentielles, accompagnées de bourrasques de vent, se sont brusquement abattues sur la région de Fribourg.

Comme régnait, durant les jours précédents, un climat de sécheresse, le sol, notamment le sable de quartz présent dans la structure du terrain synthétique, n'a pas été en mesure d'absorber le volume d'eau qui s'est subitement déversé sur le terrain.

Ce phénomène météorologique a notamment eu pour conséquences un débordement et un ruissellement d'eau qui a charrié avec lui une partie des matériaux de remplissage chargé de lester le tapis synthétique.

Fort heureusement, la qualité de la couche de remplissage choisie est naturelle (liège) et les séquelles éventuelles sur l'environnement sont neutres. Par contre, et compte tenu de son faible poids, son déplacement est possible en cas de fortes pluies.

Quelques dégâts sans conséquence ont en outre été signalés dans des locaux de voisins domiciliés en aval du terrain.

2. Analyse

A la suite de ce phénomène aujourd'hui exceptionnel, une vision locale a été organisée en coordination et collaboration du Service juridique, de celui des Sports, du spécialiste en assurance, de l'ingénieur et de l'entreprise chargés des travaux de construction et du voisin concerné.

Il n'a été identifié aucun vice de construction de l'infrastructure et les parties se sont accordées sur le fait qu'un tel déversement d'eau en si peu de temps relevait du hasard et ne laissait guère de chance à un tel volume d'eau de s'évacuer à travers le réseau de drainage existant qui a rapidement été bouché.

Par ailleurs, le terrain de sport n'est assuré ni auprès du nouveau contrat (Helvetia) ni auprès de l'ancien (AXA). La totalité des coûts de remise en état seront donc supportés par la Ville de Fribourg.

3. Plan d'action

Afin d'une part de répondre aux normes techniques et sportives et, d'autre part, d'éviter une rapide dégradation, la fibre synthétique doit bénéficier d'une couche de remplissage complète lui permettant de retrouver sa position verticale initiale après avoir été écrasée par des utilisateurs lors d'entraînements et de compétitions. Le remplissage souple est également nécessaire pour permettre aux crampons de trouver les bons appuis ainsi que pour réduire la friction sur le sol. A la construction en 2016, 26 tonnes de liège ont été répandues sur les 7'000 m² du terrain.

Or, le ruissellement des pluies diluviennes du 20 septembre a dispersé une quantité importante de granules de liège qu'il faut absolument remplacer. Comme les terrains n'étaient ouverts qu'en faveur d'une utilisation légère (nombre restreint de joueurs en raison de la pandémie), le mal occasionné jusque-là est moindre.

Par contre, une intervention consistant à recharger la couche de remplissage doit être entreprise sans délai. Il faudra amener près de 8'000 kg de matériaux afin de restituer les qualités originelles de ce terrain et prolonger ainsi sa durée de vie. Le coût de cette prestation est devisé à CHF 46'218.40.

De ce montant, un 1^{er} acompte (budget de fonctionnement 2020) de CHF 17'000.00 a déjà été versé. Si l'on tient compte du fait de cette remise en état extraordinaire, l'entretien annuel, d'un coût moyen de CHF 10'000.00, ne devrait pas dépasser CHF 4 à 5'000.00 sur un total annuel de CHF 10'000.00 selon le contrat d'entretien. Le solde à couvrir pour cette intervention urgente est ainsi estimé à CHF 24'218.40.

4. Mesures préventives

Dans le contexte climatique actuel et futur, il est imaginable de penser qu'un tel incident puisse se renouveler. Aussi, des variantes de réflexion sont en cours avec la collaboration de l'ingénieur mandaté et de l'entreprise chargée des travaux.

Une fois élaborées, les propositions seront soumises au Service interne compétent à fin de validation avant réalisation. Il s'agirait notamment de traiter le sable de quartz afin de lui conserver ses qualités d'absorption et d'éviter la formation d'électricité statique, de fixer une structure type géotextile en bas des treillis ceinturant le terrain afin de retenir le liège en cas de fortes pluies ou encore de construire un muret, structure non invasive chargée de guider l'eau de ruissellement en aval du terrain évitant ainsi de potentiels dégâts dans les habitations voisines. Ces éléments méritent cependant une consolidation avant leur application. Une demande de financement sera présentée en temps utile, soit dans le cadre du budget de fonctionnement, soit de celui d'investissements 2022, en fonction des seuils financiers annoncés.

5. Proposition

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil communal propose au Conseil général d'approuver la dépense imprévisible et urgente de CHF 24'518.40 pour la remise en état rapide du terrain synthétique de football et de prendre note qu'il lui sera proposé une demande de financement des constructions et aménagements annexes (muret et géotextile) dans le cadre d'un prochain budget.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

Le Syndic:



Thierry Steiert



Le Secrétaire de Ville:



David Stulz